

MAIRIE
DE LESCURE
D'ALBIGEOIS
81380

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 17 FÉVRIER 2025

Nombre de conseillers

En exercice 27

Présents 22

Votants 24

Date de convocation :
11/02/2025

Date d'affichage :
11/02/2025

Numéro :
12/2025

Le 17 février 2025, à dix-huit heures, le **Conseil Municipal de LESCURE D'ALBIGEOIS**, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Madame Elisabeth CLAVERIE Maire.

Présents : Elisabeth CLAVERIE – Bernard DELBRUEL – Gérard TOUREL – Daniel DERRAC – Nelly FACCA – Huguette DELPY-SOUTADE – Michel ALBENGE – Thierry MONTBROUSSOUS – Bruno BARDES – Françoise CHINCHOLLE – Franck GARRIC – Philippe FOULCHE – Ghislain PELLIEUX – Eric ALBERT – Jérôme SABRIE – Sylvie CLERGUE – David POUTRAIN – Nathalie JALBY – Claudette ROUQUETTE-BAULES – Maxime FONTANILLE – Bénédicte CATHALAU – Kadour SAMET.

Absents excusés représentés : Marie LACAN (B. DELBRUEL) – Marie-Pierre CAMBON (F. CHINCHOLLE)

Absents non excusés non représentés : Xavier PETIT – Francis SALABERT – Guy IN-TRAN.

Secrétaire de séance : Michel ALBENGE

DÉBAT D'ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2025

Conformément aux articles L.2312-1 et L.5211-36 du code général des collectivités territoriales, il est proposé de débattre sur les orientations générales du budget de l'exercice à venir.

Un rapport présentant les éléments clés pour la préparation du budget primitif 2025 a été transmis pour la tenue de ce débat.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

- Vu le code général des collectivités territoriales,
- Vu le rapport présentant les orientations budgétaires,

APRÈS AVOIR DÉLIBÉRÉ,

PREND ACTE de la tenue du débat d'orientation budgétaire pour l'année 2025 et du rapport sur la base duquel s'est tenu ce débat.

DELIBERATION ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits
Pour copie certifiée conforme au registre.

Le Maire,
Elisabeth CLAVERIE



Le Secrétaire de séance
Michel ALBENGE

